

UNIVERSITÉ DE DROIT, D'ÉCONOMIE ET DE SCIENCES SOCIALES
DE PARIS

PARIS II

GERMAN BERNACER,
économiste espagnol (1883-1965)

UNE THÉORIE GÉNÉRALE DE L'EMPLOI, DE LA RENTE
ET DE LA THÉSAURISATION

THÈSE

pour le Doctorat ès-Sciences Economiques
présentée et soutenue publiquement
par

Henri SAVALL
SEPTEMBRE 1973

Jury

Président	Mme	Colette NEME	professeur
Suffragants	{	M. André PIETTRE	professeur
		M. Luc SOURCIER DE CARBON	professeur
		M. Maurice BERNADET	professeur
		M. Pierre DOCKES	maître de conférences agrégé

A-222 - NOTRE TRADUCTION DE L'ARTICLE PUBLIÉ DANS LA REVUE
REVISTA NACIONAL DE ECONOMIA
BARCELONA 1922

La Théorie des disponibilités comme interprétation des crises économiques et du problème social

Le terme "disponibilité" est familier aux financiers. Cependant, il reste à en faire un concept précis de la science économique.

Les hommes d'affaire savent très bien qu'il est parfois facile de se procurer des fonds pour la spéculation, que les émissions de valeurs industrielles ou publiques trouvent un accueil favorable sur le marché, alors que d'autres fois, il est bien plus difficile de lancer des emprunts ou de se procurer de l'argent pour les besoins du commerce. Il est fréquent de traduire ces phénomènes par les expressions telles que "les disponibilités sont rares ou abondantes sur le marché". Quel est le concept scientifique qui correspond à cette notion intuitive chez les praticiens des affaires ? C'est là le sujet que je me propose de développer dans les paragraphes qui suivent.

Il est évident que ce concept a quelque chose de commun avec celui de capital et aussi avec ce que nous appelons la monnaie ; mais il n'en demeure pas moins que ce concept ne se confond pas exactement avec aucune de ces deux choses. Il y a des capitaux que personne ne confondrait avec les disponibilités, au sens financier du terme : une maison, une usine, une marchandise ; et il existe aussi des disponibilités que nul ne pourrait considérer comme capitaux, tel que, par exemple, le solde créditeur d'un compte courant à vue. La monnaie n'est pas toujours une disponibilité. Ainsi, celle que l'on destine à une dépense ou à un paiement péremptoire, de même qu'il existe des disponibilités qui ne sont pas de la monnaie, telle qu'une ouverture de crédit, par exemple.

L'introduction de ce concept dans la théorie économique apparut pour la première fois dans mon ouvrage " SOCIÉTÉ ET BONHEUR ". Le caractère accidentel sous lequel se présentait ce concept m'empêcha de développer tout à fait ce sujet ; seule une analyse préalable du mécanisme monétaire permet de lui donner une assise rigoureuse ; ce sera l'objet de mon prochain ouvrage " LA DYNAMIQUE DE LA RICHESSE ". Je pense qu'il serait utile, pour les lecteurs de cette revue, de

leur donner un premier aperçu des grandes lignes d'une recherche qui se propose de pénétrer dans un domaine peu exploré de la physiologie de notre régime économique mais qui peut apporter un singulier éclaircissement à certains phénomènes fondamentaux de notre ordre social ; les fluctuations des affaires, le chômage, la pauvreté, etc. ...

I - LE CONCEPT DE DISPONIBILITÉS

1 - Le concept général

On ne peut disposer, dans l'acception juridique du terme, que de ce sur quoi on a une propriété totale ; et il est évident que tout bien économique dont on jouit en pleine et en libre propriété est une disponibilité, dans ce sens. Son propriétaire peut l'affecter, par elle-même, ou virtuellement au moyen de son équivalent sur le marché, à satisfaire ses besoins ou ceux d'autrui suivant sa volonté, à réaliser ses desseins, en somme, dans le cadre des possibilités économiques que contient sa valeur. Toute propriété de notre patrimoine ayant une valeur, toute chose appréciée des hommes et qu'il nous est possible de transférer, nous permet d'obtenir en échange les objets, les services, les avantages que les autres sujets sont en mesure de nous fournir par leur travail. Cependant, toutes les propriétés ne sont pas indifférentes, de ce point de vue ; il ne nous sera pas aussi facile de trouver quelqu'un qui nous donne ce que nous pouvons souhaiter en échange d'un diamant ou d'une maison, qu'en échange de blé ou de laine. Il est notoire que certaines marchandises trouvent plus facilement un débouché que d'autres, car elles répondent à des besoins plus habituels et plus courants.

2 - La première restriction au concept général

Parmi les marchandises qui ont un débouché facile, il n'y en a aucune qui soit supérieure à la monnaie. La monnaie, et c'est là sa qualité caractéristique et essentielle, est ce que chacun est le plus disposé à accepter en échange de ses marchandises ou d'objets de valeur. Qu'il s'agisse d'une matière utile ou d'un simple signe fiduciaire qui en tient lieu, c'est une marchandise spécifique qui, n'étant pas en principe différente des autres, de la même espèce - métal ou titre de crédit remboursable - a acquis une très singulière propriété, en vertu de l'usage suivant lequel chacun l'accepte, avec la plus grande garantie de ce que le marché lui fournira, au moment où il le désirera, la juste équivalence de ce qu'il a aliéné en

échange de ce signe. Cette qualité est consubstantielle avec celle qui consiste à constituer la disponibilité par excellence, au sens économique.

Si l'objet dont nous voudrions disposer, pour réaliser nos fins économiques, n'est pas de la monnaie, mais une propriété, un bijou, une marchandise ou un titre de la dette publique, il nous faut l'évaluer en monnaie, rechercher la personne qui a besoin de cet objet particulier, en discuter le prix et, enfin, l'échanger contre de l'argent, toutes choses qui ne sont pas très faciles à réaliser. De là le fait que parmi tout ce que chacun possède, seule la monnaie est généralement considérée comme disponibilité ; à l'exception de tous les autres objets, quelle que soit leur valeur, quel que soit leur prix, voire même si elles ont une valeur supérieure à celle de la monnaie elle-même.

Un homme d'affaire, sans avoir moins de capital qu'auparavant, peut se trouver dans une situation difficile, voire acculé à la banqueroute, si du fait de la paralysie de ses ventes, ses disponibilités ne se reforment pas, ceci dans toute la mesure où la monnaie représente, comme toujours, le symbole de toute richesse, bien qu'en vérité, elle n'ait pas davantage, mais, plutôt moins, de valeur qu'un autre objet.

La monnaie, quelle que soit la forme qu'elle revête, est essentiellement un signe de crédit sur la société, le symbole et la mesure du droit de revendiquer sur le patrimoine social les biens que le marché considère équivalents à cette somme de monnaie. En effet, la possession de cet argent est en soi, la preuve effective, que l'on a apporté, au fonds de biens sociaux, une valeur ou un effort qui a été évalué et rétribué par cette somme, son propriétaire peut donc, lorsqu'il le désire, réclamer sa juste récompense sous forme de son équivalent en marchandise.

Apporter des marchandises sur le marché, c'est augmenter l'offre. Apporter de la monnaie, c'est accroître la demande ; en ce sens, la monnaie et les autres marchandises sont des termes antinomiques. Ce que l'on accepte comme monnaie acquiert, en vertu de ce principe, le pouvoir d'inciter, à travers le marché, les forces économiques à produire ce que son propriétaire demande. Celui qui possède cet objet, dans la mesure où il le possède, dirige l'application des énergies productives ; si ces désirs et ces desseins se modifient, le changement se traduit, par la suite, en un déplacement des activités de production, tout comme les variations d'un courant électrique proche modifient l'orientation d'une aiguille aimantée.

3 - La deuxième restriction au concept général

Mais peut-on considérer toute la monnaie au même titre et dans la même mesure comme une disponibilité ?

Considérons le capital monétaire possédé par un individu. La portion requise pour faire face aux besoins péremptaires, en attendant de nouveaux revenus, est une somme dont on ne peut pas, à juste titre, disposer à d'autres fins. Même si l'occasion se présente de lui donner une autre affectation, ou même de l'investir dans une affaire avantageuse, la prudence la plus élémentaire empêche que l'on en face usage, car il n'y a pour personne d'affaire plus importante que celle de sa propre subsistance. Certains autres besoins peuvent facilement attendre, et une très légère instigation nous induit à différer leur satisfaction ou à la compenser par d'autres satisfactions moins copieuses ; mais toujours est-il que, même pour les fins les plus superflues, nous avons toujours quelque chose à dépenser.

Le degré maximum de disponibilité est représenté par la monnaie dont nous sommes disposés à renoncer à l'emploi, car nous espérons que l'on tirera, à l'avenir, de son usage ou de sa possession, un profit ou des avantages qui ne seraient pas suffisamment compensés par leur placement immédiat actuel. Cette monnaie, que rien pour l'instant n'incite à employer, qu'aucun besoin impérieux n'invite à dépenser, constitue ce qui est disponible avec le maximum de liberté, en vue d'investissements à n'importe quel instant dans une forme de placement qui nous paraît opportune ou dans une affaire qui nous apparaît comme lucrative.

La vraie disponibilité, dans l'acception qui lui donnent les financiers, est en principe de l'argent soustrait à la dépense courante, argent dont on n'a pas besoin pour faire face aux engagements inéluctables, et qui reste, par conséquent, en réserve, apte à n'importe quel emploi que l'on pourra lui donner. Il n'existe pas une délimitation précise entre l'argent absolument disponible et le reste ; d'un côté, il y a ce qu'il serait totalement superflu de dépenser, et de l'autre ce qui est strictement indispensable. Il y a toujours une zone intermédiaire de possibilités que l'on est plus ou moins enclin à destiner à la consommation et qui, selon les circonstances, seront consommées ou au contraire réservées, épargnées.

4 - La troisième restriction au concept général

Il faut encore établir une distinction, à l'intérieur de la monnaie que l'on ne

pense pas consacrer à la dépense courante et qui, de ce point de vue, peut être considérée comme une disponibilité.

Les espèces que possèdent les commerçants, les industriels et les spéculateurs, pour faire face aux besoins de leurs affaires, sont sans aucun doute une disponibilité au sens générique. Cependant, si cette disponibilité est nécessaire à la marche normale de l'affaire - toute affaire exige une certaine somme de disponibilités pour être menée à bien - son caractère de disponibilité est en pratique très relatif, car son absence entrainerait de réelles difficultés pour l'homme d'affaires. Au contraire, l'épargne fraîchement accumulée, les stocks de monnaie du commerçant qui dépassent les besoins de l'accomplissement normal de ses engagements et qu'il peut aussi bien consacrer à la réalisation d'une dépense extraordinaire qu'à l'agrandissement de son affaire ou à une autre entreprise, ou enfin l'appliquer à quelques tâches lucratives extra-commerciales, sont une disponibilité au sens plein du terme, à tous égards.

5 - Le degré de disponibilité monétaire

En résumé, il peut y avoir trois degrés de disponibilité monétaire.

Premièrement : les rétributions productives qui forment le revenu normal des consommateurs, qu'il soit directement ou non producteur, et sont généralement destinées à faire face à leurs besoins habituels (disponibilité minimum).

Deuxièmement : Les sommes d'argent aux mains des industriels, des commerçants, des banquiers et des spéculateurs, qui forment le fonds monétaire nécessaire à la marche de leurs affaires ; elles ne sauraient être diminuées, sans provoquer de grands préjudices pour le développement de telles affaires (disponibilité relative ou moyenne).

Troisièmement : Le surplus obtenu entre les derniers gains et les revenus perçus, et les dépenses personnelles, épargne de formation récente, que des possesseurs n'ont pas l'intention de consacrer à la dépense courante, et pour laquelle ils n'ont pas d'emploi utile ou lucratif à leur portée (disponibilité absolue ou maximum).

Pour les finalités de notre recherche, il est bon de distinguer particulièrement les deux dernières formes de disponibilité et la première. Lorsque nous emploierons

simplement le terme disponibilités, nous entendrons par excellence, les disponibilités du deuxième et troisième cas, alors que nous désignerons les premières par le terme de revenus.

Nous désignerons par le terme de "fonds en disponibilité ou avoir disponible", l'ensemble des disponibilités existantes ou masse sociale des disponibilités¹. Mais en parlant par exemple du fonds social disponible à un moment donné, nous inclurons, outre les véritables disponibilités, les résidus des revenus antérieurement perçus, qui subsistent à cet instant, bien qu'ils soient destinés à la consommation, car objectivement, il serait difficile de distinguer ces résidus des disponibilités réelles ; or il me paraît indispensable que toutes les grandeurs que l'on fera intervenir dans les raisonnements économiques puissent être déterminées d'un point de vue objectif.

¹ J'utilise le terme "d'avoir", pour désigner ce que, vulgairement on appelle capital d'un individu, et qui n'est pas un capital au sens scientifique du terme. Les économistes utilisent le mot capital pour désigner une partie du patrimoine destinée à aider la production, de telle sorte que de nombreuses choses, la plupart peut-être, que l'on désigne communément par capital d'un individu, ne constituent pas un capital dans l'acception économique.

Si nous prenions en revanche la définition d'Adam SMITH : "Ce qui rapporte un revenu à son propriétaire ou ce dont on espère qu'il en rapportera", le concept engloberait la majorité des biens que nous avons exclus dans l'autre définition, mais la monnaie en général, en serait exclue, car elle ne rapporte aucun revenu et l'on ne peut pas espérer, non plus, qu'il en rapporte un, pour autant qu'il n'est pas échangé contre d'autres biens.

Afin d'établir une distinction claire entre ces deux concepts, j'avais proposé (Société et Bonheur - Livre 2, Chapitre 6), qu'en réservant le nom de "capital" à la richesse employée à des fins de reproduction, on utilise le mot "avoir" pour désigner le patrimoine total d'un individu, bien qu'il consiste en biens n'ayant pas une valeur intrinsèque. Par ailleurs, l'usage du mot capital, dans un sens ambigu, n'est pas rare dans les ouvrages d'économie, et constitue l'une des causes importantes de la confusion qui règne à propos de ce facteur de la production.

II - LA PHYSIOLOGIE DES DISPONIBILITÉS

6 - Application des disponibilités à l'individu

A quoi peut-on employer une somme disponible ? On peut, bien entendu, l'utiliser dans une consommation de luxe.

Cependant, faisant abstraction de ce cas qui constitue un simple déplacement de la demande entre l'époque où la réserve a été effectuée et celle où elle sera dépensée, considérons cet autre cas où il se trouve que cette disponibilité vient constituer définitivement une épargne, que l'on pense affecter à un emploi lucratif.

On peut acquérir des biens qui produisent une rente, tels que les titres de la dette publique, les propriétés foncières, les titres industriels, les affaires, entreprises industrielles en cours de fonctionnement. On peut aussi la prêter à des personnes qui seront disposées à verser un intérêt, au moins aussi élevé que celui que l'on obtiendrait dans l'un quelconque des emplois, dans les mêmes conditions de sécurité ou de garantie. En de tels cas, on espère tirer un revenu de l'épargne.

On peut acheter l'un quelconque des biens dont nous venons de parler ou une marchandise, ou le droit d'usage de quelque avantage, que nous espérons revendre ou céder à un prix plus élevé. Le profit est alors le fruit de nos spéculations.

Il existe, enfin, la possibilité d'utiliser cet argent pour réaliser quelque chose d'utile à autrui, ou pour rendre un service dont les hommes sont prêts à rémunérer soit l'effort, soit l'attention, soit le capital investi dans ce service. C'est, par exemple, le cas de la création et de la mise en œuvre d'une industrie, de l'implantation d'un commerce, de la construction d'un bâtiment, ou du développement de n'importe quelle autre entreprise, qui implique une demande de marchandises pouvant être reproduites ou remplacées par la production, et une demande de machines qui les transforment. Dans ce cas, l'argent disponible se convertit progressivement en salaires, appointements, intérêts, rentes, bénéfices et rémunérations en général de ceux qui travaillent ou collaborent pour le compte du promoteur à la création d'un nouveau produit, lequel produit ne représente plus une disponibilité.

7 - La fonction des disponibilités

L'effet économique de l'avoir disponible dépend, bien entendu, de son application. Vendre un bien, c'est échanger un avoir non-disponible contre une

disponibilité ; acheter, c'est l'inverse. La vente est un transfert de disponibilités de l'acheteur au vendeur ; aux mains de ce dernier, l'argent conserve le même caractère qu'il avait aux mains de l'acheteur, un caractère potentiel qui représente la possibilité de demander certaines quantités de marchandises, de valeurs ou de services, encore indéterminées. Mais son effet sur le marché des produits est nul et imprévisible, tant que son possesseur ne décidera pas et n'accomplira pas l'affectation qu'il se propose de donner à son argent.

C'est la même chose qui se produit dans le cas d'un prêt ou de la cession d'une disponibilité ; c'est une simple transmission de celle-ci, dont l'effet dépend de l'emploi que lui donnera celui qui la reçoit. Si c'est l'État, cette transmission se transformera ensuite en une demande de matériaux et de main-d'œuvre, en vue de réaliser des travaux publics, des armements, du ravitaillement pour l'armée, se transformera aussi en avoir des fonctionnaires, etc. ... Si l'emprunteur est un industriel, elle se transformera en demande de matières premières, de machines, de salaires, d'intérêts du capital, etc. ... Mais tant que cela ne se produira pas, la simple transmission de la disponibilité, soit à titre de paiement d'une dette antérieure, soit en échange d'un bien acquis, soit à titre de prêt, ne modifie pas la fonction et la nature d'une telle disponibilité. Celle-ci représente une force économique en puissance, un élément de réserve entretenu dans la spéculation ou dans le prêt et dont la fonction économique se résume, d'une part à soutenir et à niveler les prix des biens productifs de rente, les prix des produits vendus en gros, et de tout ce qui peut être l'objet de spéculation, et, d'autre part, à équilibrer et à déterminer la rente relative des différents emplois du capital.

Cela mérite une attention plus marquée, car c'est l'explication de la condition d'équilibre de nombreux indices économiques.

8 - Les disponibilités et les rentes

Supposons que la masse de disponibilités existant sur le marché croisse en rapport des biens qui peuvent faire l'objet de spéculations, et des sommes qui sont demandées sous forme de prêts. Alors, le prix des valeurs, objet de la spéculation, monte du fait de la loi classique de l'offre et de la demande ; les terres et les titres en bourse se trouvent dans ce cas.

Cependant, le prix des objets productifs de rente, se trouve lié à la rente relative qu'ils produisent. Si leur cours augmente, sans augmentation de leur

productivité, la rente relative diminuera et les détenteurs de disponibilités, qui souhaitent leur donner un emploi lucratif, éviteront de les échanger contre des titres dont le taux de rente est faible.

Au contraire, une augmentation de la rente des titres à revenu variable, tels que les terres, les actions industrielles, etc. ... les rendra plus attrayants, à cause de leur plus grande lucrativité relative, les disponibilités afflueront et feront monter leurs valeurs, en abandonnant leurs emplois moins avantageux. Ces derniers connaîtront, par voie de conséquence, une dépression des coûts qui tendra à équilibrer les rentes relatives.

De telle sorte qu'un certain équilibre s'établira entre la masse des disponibilités, demandeurs d'actifs productifs de rente, et la quantité de chacune des catégories d'actifs offertes sur le marché.

Cette relation déterminera la rente relative au cours moyen de l'unité de rente¹. La cause de ce qu'il est convenu d'appeler le taux d'intérêt n'est pas autre que celle-ci. Cependant, s'il est vrai que le taux d'intérêt naît de la possibilité que l'on a d'employer les disponibilités à l'acquisition d'actifs productifs de rente, il n'en réagit pas moins sur tous les autres emplois des disponibilités, car celles-ci ne seront attirées vers un emploi déterminé que dans la mesure où elles y trouveront un avantage au moins égal à celui des autres emplois offrant la même sécurité, alors

¹ Il est évident que le prix de l'unité de rente n'est rien d'autre que l'inverse du taux d'intérêt ; un intérêt de 5 % signifie que l'unité de rente annuelle s'achète contre 20 unités de monnaie.

Pour les familiers de la forme actuelle de la théorie des prix, il n'y a aucune difficulté à comprendre comment se détermine le prix de rente. A chaque niveau de prix correspond un certain nombre de propriétaires de titres de rente, désireux de vendre; ce nombre augmente, naturellement, à mesure que monte le prix. En revanche, le nombre de détenteurs de disponibilités décidés à acheter diminuera à mesure que le prix augmente, car la transaction s'avère alors de moins en moins avantageuse. Il y aura un prix, et un seul, pour lequel, à un moment donné, la demande et l'offre coïncideront parfaitement, et c'est vers ce point que tendra continuellement le prix. S'il y a, à un moment donné, de nombreuses terres et de nombreux titres offerts à la vente et aux acheteurs, cela signifie que le prix idéal d'équilibre est inférieur à celui qui a cours, et celui-ci tendra donc à baisser jusqu'à rejoindre celui-là. C'est le contraire qui se produira lorsque le nombre des détenteurs de disponibilités ou demandeurs d'actifs productifs de rente augmentera, car seule une élévation du prix de la transaction incitera un nombre suffisant de propriétaires, de rentiers et de spéculateurs, à satisfaire les demandes des détenteurs d'avoir disponible, désireux de l'employer sur le marché des rentes.

que ces mêmes disponibilités fuiront les emplois les moins favorables, jusqu'à ce que leur rareté entraîne l'élévation du taux de rente, soit du fait de la baisse de leur valeur de cession, soit parce que la nécessité d'attirer les disponibilités oblige à élever suffisamment les avantages offerts¹.

C'est ce qui se produit pour le prêt ; l'emprunteur s'efforce d'obtenir les meilleures conditions possibles, cependant s'il offrait moins que ce que les détenteurs de disponibilités peuvent obtenir en achetant des titres de rente au taux du marché, il ne fait aucun doute que l'emprunteur n'obtiendrait pas son prêt. Si, par accident, il se trouve quelquefois la possibilité d'obtenir des prêts à un taux moins élevé que celui du marché, la demande de prêt enflera bientôt démesurément, car les emprunteurs réalisent une bonne affaire, en empruntant de l'argent et en l'employant dans l'acquisition de titres qu'ils peuvent nantir. L'augmentation de la demande de monnaie fera fatalement augmenter l'intérêt des prêts, et la demande de biens productifs de rente en fera augmenter le prix et fera descendre le taux de rente, jusqu'à ce que l'équilibre se rétablisse.

Le prêt n'est pas en soi la cause de l'intérêt du capital ; l'intérêt du prêt est une réflexion du phénomène de la rente produite par certaines valeurs échangeables contre de la monnaie, et étant donné que ces valeurs, hormis la terre, procèdent à leur tour du prêt, il faut en conclure que l'origine première de ce phénomène doit être recherchée dans la rente de la terre et dans la permutabilité de la propriété de la terre contre d'autres valeurs. Et de même que la monnaie n'est jamais prêtée sans intérêt, de même n'est-elle cédée pour aucun autre usage sans un avantage proportionnel, que cet usage soit la production ou que ce soit la spéculation.

9 - La spéculation et le profit spéculatif

La croissance des disponibilités tend à faire monter le prix spéculatif des biens, aussi bien les produits de consommation que les actifs productifs de rente ; leur diminution tend à les faire baisser.

Cependant, lorsque les prix sont à la hausse, la spéculation s'avère très

¹ Ce n'est certainement pas là l'opinion courante dans notre science, sur l'origine de l'intérêt. Cependant, celle que l'on soutient habituellement ne résiste pas à un examen sérieux et ce serait trop de digression que d'en faire ici l'analyse. La doctrine que je soutiens me paraît plus rationnelle et plus féconde.

avantageuse, car la marge entre le coût de production et le prix de vente aux consommateurs, qui représente l'indice des possibilités de spéculation, augmente. Il arrive alors que les bénéfices tirés de la spéculation dépassent le gain que le capital obtient sur les biens productifs de rente et il s'oriente alors vers l'achat de denrées et de valeurs dont le coût est à la hausse. Seulement, la hausse du cours des biens productifs de rente se trouve limitée par la baisse de la rente relative qu'elle engendre et elle est, partant, moins élastique que celle des articles de consommation. Dans le cas contraire, c'est-à-dire celui où la marge bénéficiaire qu'offre la spéculation est insuffisante, les disponibilités fuient la spéculation commerciale. Mais étant donné que, dans une certaine mesure, celle-ci est nécessaire à l'organisation actuelle de la production, leur manque relatif se traduit par une difficulté pour les producteurs de trouver des débouchés à leur production, pour les consommateurs et les commerçants détaillants de s'approvisionner. Dans le premier cas, il se produit une baisse du coût de fabrication ou du prix sur le marché de la production. Le deuxième cas entraîne une hausse du prix de vente au consommateur, le résultat en est une augmentation de la marge bénéficiaire jusqu'au point où une masse suffisante de disponibilités trouve que cet emploi spéculatif est attrayant, du fait que leurs détenteurs jugent que cette marge compense suffisamment l'intérêt que leur avoir pourrait leur procurer dans des emplois de rente, ainsi que le risque spécifique que comporte la spéculation et la rétribution de leur activité personnelle que leur fournit la profession.

C'est à ces deux dernières causes que correspond la marge différentielle entre le profit de rente et le profit spéculatif ; mais cette marge est indépendante de ce que le premier - qui se trouve être le véritable taux d'intérêt - soit plus grand ou inférieur, voire même nul. Le taux de profit spéculatif est toujours plus élevé, dans une certaine mesure, que l'autre, de même que l'eau de la rivière, s'élève toujours au-dessus du niveau de quelque obstacle qu'on lui oppose, suffisamment pour donner libre cours à son débit, indépendamment de la hauteur du barrage. Sans la possibilité d'obtenir un profit gratuit, par l'acquisition de terres ou de titres de rente, le taux de profit commercial ou industriel partirait de zéro. Alors qu'en réalité, il part d'une certaine valeur positive, à la manière de deux générateurs électriques qui, montés en tension, additionnent leur potentiel, car chacun, au lieu de produire son effet électro-dynamique à partir de la tension neutre nulle, tel que lorsqu'il travaille seul, produit cet effet à partir d'une dénivellation électrique déjà engendrée par l'autre générateur.

10 - Le métabolisme des disponibilités

Tandis que le prêt, la spéculation ou l'acquisition d'actifs productifs de rente ne modifient pas le caractère objectif des disponibilités qui est indépendant des mains entre lesquelles elles se trouvent, l'emploi industriel donne lieu à une mutation évidente de leur condition en tant que telles. Dans ce cas, elles sont affectées au paiement de salaires, d'avois, d'intérêts, de loyers, etc. ... C'est-à-dire qu'elles se transforment en revenus. Elles passent de l'état de disponibilités maxima ou moyennes, à l'état de disponibilités minima, car elles viennent former le revenu normal d'un certain nombre d'individus, revenu destiné généralement à satisfaire les besoins immédiats et à créer une demande nouvelle, d'articles de subsistance, de confort ou de loisirs. Ce flux va ensuite reconstituer de nouveau une véritable disponibilité aux mains des débitants de ces produits qui, en réalisant leurs ventes, récupèrent les disponibilités qu'ils avaient investies dans ces produits, à titre spéculatif, et, en outre, le profit qui constitue leur rétribution commerciale.

Il y a toujours une certaine quantité de disponibilités, en cours de transformation en revenus, de même qu'il existe une certaine masse de revenus contrainte de reconstituer les disponibilités ou les semi-disponibilités aux mains des commerçants, en même temps, une masse d'épargne de formation récente soustraite de leur revenu normal par les consommateurs qui vient s'ajouter en tant que disponibilités maxima à celles qui existent déjà. De cette dernière se détache une certaine partie que leurs détenteurs vont consacrer à leurs dépenses par eux-mêmes ou par l'intermédiaire de ceux qui l'empruntent, tel que l'État, venant augmenter ainsi la demande d'articles de consommation. Ainsi, ce qui de l'extérieur semble être un équilibre présentant de lentes oscillations est en fait un état dynamique extrêmement actif, semblable à l'équilibre matériel des êtres vivants qui ne parvient à se maintenir qu'au moyen d'une constante assimilation et dissimilation, les tissus de réserve - ici : les disponibilités - augmentant ou diminuant en fonction du bilan des deux aspects opposés du métabolisme.

Il faut observer, de ce point de vue, que l'emploi industriel est identique à la consommation improductive, telle que celle de l'État ou la consommation de luxe des particuliers. L'une et l'autre engendrent une demande de produits dont la valeur se transforme en rémunérations de la production ou bien viennent former immédiatement des rémunérations (traitement des fonctionnaires) qui serviront immédiatement à former la demande d'objets de consommation.

III - LES DISPONIBILITÉS ET LA PRODUCTION

11 - Les rémunérations et la valeur du produit

Il y a lieu d'établir une série de relations quantitatives très simples, mais pas moins importantes pour autant, entre les éléments du fonds des disponibilités et ceux de la production. Ces relations furent peut-être pressenties d'une manière obscure par les économistes de l'école classique lorsqu'ils parlaient du fonds des salaires qu'ils ne parvinrent jamais à définir de façon claire et satisfaisante.

Il est logique et nécessaire que le montant de toutes les rémunérations qui naissent d'une production ne soit différent en aucun cas de la valeur créée. Il peut arriver accidentellement que l'entrepreneur de la production se voit obligé de distribuer sous formes de salaires, d'appointements, de prix de matières premières, d'intérêts, etc. ... plus qu'il n'obtient en échange du produit sur le marché, travaillant ainsi à perte, ou selon une expression mathématique avec une rémunération négative. Si l'on tient compte de toutes les participations à la production, y compris les participations négatives, il ne fait aucun doute que leur somme algébrique équivaut exactement à la valeur du produit, ou d'une manière plus précise, au prix que l'on obtient par son échange sur le marché.

Cela sera encore vrai lorsqu'au lieu de considérer une production particulière, on considèrera l'ensemble des productions d'une période déterminée ; de sorte que si nous représentons par P la valeur de cette production et par R l'ensemble des revenus qui en découlent, nous pouvons écrire l'identité :

$$P = R \quad (a)$$

Cependant, nous devons veiller, en totalisant d'un côté la production et, de l'autre, les revenus, à n'omettre aucun élément de la valeur du produit et à éviter les doubles-emplois dans la comptabilisation, sans quoi on pourrait arriver à une fausse interprétation de cette équation.

Si la valeur de la production doit comprendre tous les revenus obtenus par l'ensemble des participants de la production, il faut aussi qu'elle représente le dernier prix atteint par les produits ; si nous prenions le prix à l'usine, nous éliminerions les bénéfices des spéculateurs et des commerçants qui les revendent ensuite, bénéfices qui forment aussi des revenus nés du produit ; si nous prenions le prix de gros, il lui manquerait les bénéfices des détaillants. C'est donc le prix de vente au public

consommateur qui englobe justement et précisément les revenus qui découlent du produit.

On observe facilement que le terme P doit être formé de l'ensemble des ventes effectuées à de véritables consommateurs, en vue d'une consommation hors du circuit de la production, en excluant toutes les transactions en marchandises effectuées par les consommateurs industriels pour les besoins de leur industrie, telles que les achats de charbon, de matières premières, de produits chimiques, d'engrais, etc. ..., car la valeur de ces biens se trouve comprise, ensuite, dans celle du produit fini, de sorte que si l'on tenait compte du montant de ces transactions, cela reviendrait à compter deux fois le même élément. Il en va de même des opérations de spéculation dont fait l'objet un produit¹. Il faut donc exclure de l'ensemble des opérations commerciales les transactions que nous pouvons qualifier de spéculatives, au sens le plus large du terme.

Ainsi, la valeur de la production ne devant comprendre que le prix ultime des produits finis, la somme totale des revenus R ne doit comprendre que les revenus tirés directement de la production matérielle, à savoir ceux qui naissent et sont payés pour la valeur du produit, et non ceux qui proviennent de certains services particuliers rendus aux producteurs. Ceux-ci, de fait, constituent des transferts d'une partie de leur revenu, en échange d'un service utile qu'ils reçoivent, mais qui n'est pas productif, au sens économique du terme. Par exemple, les honoraires des médecins qui ne sont pas, de toute évidence, tirés de la production ; ceux qui ont besoin de ces services et qui les paient les satisfont réellement en transférant le droit de percevoir une partie de la production obtenue par l'échange de ces services². L'impôt que l'industriel paie à l'État est une partie de la valeur du produit, puisque l'industriel le fait entrer dans ses éléments du coût. Cependant, si l'on inclut dans les

¹ Les statistiques actuelles du commerce et de la production Intérieure sont très loin d'exprimer, par leur volume, l'importance industrielle d'un pays. Une nation qui aurait une production organisée sous forme de trusts verticaux intégrant tous les stades de l'élaboration du produit, depuis la production de matières premières jusqu'aux magasins de vente aux consommateurs, aurait un volume de transactions inférieur, avec une production réelle peut-être supérieure à celui d'une nation dont les industries, très spécialisées, sortiraient le produit sur le marché, à ses différents stades de transformation, et dont la valeur serait comptabilisée chaque fois, ce qui reviendrait à tenir compte plusieurs fois d'une même valeur.

² Cela ne dépend pas de la nature du service, mais de la manière dont il est utilisé. Les mêmes services médicaux constitueront une rémunération tirée directement de la production, s'il s'agit d'un médecin engagé par une entreprise industrielle pour les soins de son personnel, car leurs honoraires seraient alors comptabilisés parmi les frais généraux de la production.

revenus, ceux que nous pouvons appeler la rémunération des services de l'État, il faut ne pas tenir compte des revenus que l'État distribue à ses fonctionnaires, car ce serait compter deux fois le paiement d'un même service où l'État est un simple intermédiaire qui transfère et distribue à ses fonctionnaires ce qu'il perçoit des producteurs.

L'importance de la simple équation que nous venons d'établir provient de ce que les revenus sont, de fait, des participations au produit obtenu, en fonction de l'estimation que l'on fait de la collaboration de chacun. Ainsi, la somme de ces revenus ne saurait être ni supérieure, ni inférieure au prix du produit, car il en résulterait l'anomalie selon laquelle, les participants à la production, en tant que consommateurs, auraient droit à une quantité plus grande ou inférieure à celle qui a été produite, de sorte qu'il en résulterait un déficit ou un résidu, qui serait à porter au préjudice ou au bénéfice de quelqu'un. Un cas de ce genre peut se produire dans la réalité et c'est alors un paradoxe qui mérite explication.

Si l'on considère la production elle-même, dont découlent les revenus, l'équation (a) exprime une tautologie. Cependant, étant donné qu'entre la période où se réalise la production et celle où les produits apparaissent sur le marché, il s'écoule un laps de temps, différent peut-être de celui qui s'écoule entre la fin de la production et le paiement des revenus, dès leur transformation en demande d'articles par les percepteurs de ces revenus, il est à supposer que l'offre et la demande nées de mêmes opérations de production ne coïncideront pas toujours sur le marché. Il devrait donc s'ensuivre un déséquilibre, provenant de ce qu'il apparaît sur le marché plus de revenus sous forme de demandes d'articles de consommation qu'il n'en a été produit et donc offert sur le marché, soit du phénomène inverse.

Cela est de la plus haute importance pour l'interprétation des phénomènes économiques et il y a lieu d'examiner minutieusement comment cela peut se produire.

12 - Les revenus et la demande

Il est évident que la demande de chaque individu pendant une période considérée ne peut être réalisée qu'aux dépens des disponibilités qu'il avait en début de période, à quoi s'ajoutent les revenus qu'il percevra pendant cette même période. Cela représente sa capacité maximum de demande et il est probable qu'il ne

l'utilisera pas entièrement, car il conservera à tout moment un résidu de disponibilités.

Ce sera également le cas de tous les individus d'un territoire considéré. Cette vérité étant d'autant plus rigoureusement établie qu'en considérant la totalité de l'ensemble, il n'y a pas lieu de tenir compte des transmissions de disponibilités entre individus pour cause de prêts, de remboursements, d'achats spéculatifs, etc. ..., puisque ces transmissions augmentent les disponibilités des uns en même temps qu'elles diminuent celles des autres.

Considérons qu'au début de la période en question, A est l'ensemble des disponibilités existantes et que le total des revenus obtenus par tous les producteurs pendant cette période est R. Le quantum de la demande effective, chiffré en unités monétaires (l'offre de numéraire en échange du produit de consommation ou d'usage personnel), ne pourra pas dépasser la somme (A + R). Normalement, elle sera inférieure, car à la fin de cette période, il restera une certaine disponibilité A' égale, supérieure ou inférieure à A, mais toujours positive, qui viendra diminuer le maximum de demande, et représentera la demande effective D ; ainsi, nous pourrons écrire :

$$A + R = D + A' \quad (b)$$

équation que nous pouvons également présenter sous la forme :

$$R \pm (A - A') = D \quad (c)$$

étant donné que (A - A') représente la variation positive ou négative du fonds des disponibilités, nous pouvons interpréter cette formule de la manière suivante : la demande effective d'une certaine période est nécessairement égale au montant des revenus, augmenté de la diminution, ou diminué de l'augmentation subie dans l'intervalle par les disponibilités. Ces dernières ne peuvent augmenter qu'aux dépens de celle-là et vice-versa.

Les équations (a) et (c), nous donnent l'équation suivante :

$$P \pm (A - A') = D \quad (d)$$

cela nous montre que la production est égale à la demande, à condition que la différence (A - A') soit nulle, mais qu'il n'y a pas d'égalité lorsque cette différence a une valeur positive ou négative.

Il ne fait aucun doute que les effets d'un tel déséquilibre sont de la plus haute importance pour la dynamique de notre système économique. Et c'est ce que nous

allons examiner en discutant les deux cas qui peuvent se produire.

13 – Cas où les disponibilités décroissent

Cela signifie que, outre les revenus perçus par les producteurs pendant la période considérée, une partie des disponibilités précédemment en réserve a été employée à l'acquisition de produits.

Cela dit, l'ensemble des revenus représente la quantité juste nécessaire pour le rachat, au prix où elle a été évaluée, de la production obtenue. Si, outre ces revenus, d'autres sommes s'ajoutent à la demande et se concurrencent en vue d'acquérir les produits, le prix atteint par la production dépassera le budget total considéré comme normal. Les cours des articles de consommation tendront généralement à la hausse.

L'important est de savoir comment se répartit cet accroissement de valeurs.

Les revenus issus de la production sont de deux sortes : les revenus fixes et les revenus aléatoires. Les premiers sont des salaires, des appointements, etc. ... Les seconds, ce sont les profits des patrons, des commerçants et des spéculateurs. L'effet immédiat de la hausse des prix est que la production va obtenir une valeur de vente supérieure à celle qui était prévue, et le résultat sera un accroissement des profits éventuels des patrons et des commerçants. Cela se traduit par une stimulation de la spéculation et de la production. Si l'effet est suffisamment persistant, les affaires et les entreprises existantes se développent, de nouvelles usines se créent pour faire face aux nouvelles demandes. Les emplois de l'industrie et du commerce attirent des activités et des capitaux demandent de la main-d'œuvre, offrent de nouveaux emplois ; la somme accrue qui est ainsi distribuée sous forme de revenus implique une plus grande affluence d'acheteurs sur le marché des articles de consommation, d'où il s'ensuit une nouvelle croissance de la demande.

Cependant, ces revenus doivent nécessairement être tirés, de par les impératifs de notre régime économique, du fonds des disponibilités, étant donné que la somme des revenus et des disponibilités est invariable [formule (a)¹]. Il est donc impossible que l'accroissement de la demande soit satisfait indéfiniment à l'aide de ce fonds inélastique, d'autant plus que la spéculation sur les produits, excitée par la

¹ Nous examinerons plus loin des cas où cette somme n'est pas invariable, mais on peut observer dans la pratique de longues périodes sans variation ; pour des raisons méthodologiques, il convient de considérer d'abord ce premier point.

hausse des prix, requiert elle aussi des sommes disponibles, de même que la création des industries et le développement des affaires.

Les disponibilités étant très demandées, il se produit une rareté de ces disponibilités, ce qui détermine une hausse des taux d'escompte, et d'une manière générale du taux d'intérêt, car le cours des actifs productifs de rente baissera par voie de conséquence. L'épargne se sentira stimulée par les plus grandes perspectives de profit ; toutefois, l'épargne est une diminution de la demande et, étant donné que la hausse du taux d'intérêt est, en revanche, un obstacle pour l'expansion de la production, bientôt la tendance à l'expansion du marché se trouvera freinée, aussi bien du côté de la production que de celui de la demande car, d'un autre côté, la hausse des prix réduit le pouvoir d'achat des consommateurs, qui perçoivent des revenus.

Quel est le lot de notre système économique ? : toute extension de la production requiert en même temps, une demande effective du marché et une création de nouveaux capitaux (capitaux, au sens économique, à savoir, moyens de production), cependant, l'une et l'autre chose doivent être réalisées aux dépens du fonds des disponibilités, dont l'inélasticité constitue un frein absolu pour la production.

Le moyen d'obtenir de nouvelles disponibilités, c'est l'épargne, mais l'épargne soustrait précisément de la demande au marché et tue le stimulus le plus grand de l'industrie, à savoir la hausse des prix et la perspective de profits industriels accrus.

A l'inverse, les grandes causes d'expansion de la demande - telles que, par exemple, les grands emprunts de l'État pour le financement de travaux publics, ou pour des dépenses militaires, ou encore pour d'autres grandes finalités nationales, qui collectent l'épargne et la lancent sur le marché sous forme de demandes de matériaux et de services - diminuent les disponibilités qui devraient servir à la production des articles aptes à satisfaire cette demande, et d'autre part, augmenter le taux d'intérêt au moyen duquel l'industrie devrait se procurer des ressources financières.

Les inventions techniques et les progrès industriels qui devraient faciliter l'expansion de la consommation, en diminuant le prix de la production, soustraient dans un premier temps, au marché, les disponibilités requises par leur implantation et diminuent la quantité de main-d'œuvre employée et, partant, le volume des revenus qui devrait servir à créer de la demande, de telle sorte que lorsque la

capacité de production augmente, celle de la consommation diminue, et la plupart des avantages qui devraient découler du progrès sont ainsi perdus en vain.

Il est évident que certains individus vont profiter, dans une certaine mesure, de l'effet de ces progrès qui permettent de réaliser des économies dans l'acquisition de certains produits. Cependant, si ces économies sont consacrées à augmenter le fonds stérile des disponibilités, le bénéfice social ne sera pas très important.

C'est là, toutefois, le cas contraire de celui que nous discutons ici, et qui mérite à tous points de vue, un examen minutieux.

14 - Cas où les disponibilités croissent

Si le fonds des disponibilités augmente, la demande se trouve fatalement diminuée, et il se produit par conséquent une dépression sur les prix des articles les moins demandés, car les producteurs ne peuvent réaliser d'économies qu'en s'imposant une privation relative¹. Les prix touchés par la baisse cesseront d'être rémunérateurs, car l'industrie était adaptée à la production au niveau de prix antérieur ; et dans la mesure où la dépression persistera quelque peu, les industriels se verront obligés de réduire la production, de licencier les ouvriers, de demander moins de matières premières, d'introduire des économies. Toutes ces mesures représentent une baisse des revenus qui, auparavant, se manifestaient sur le marché, sous forme de demande d'articles de consommation et qui ne pourront plus s'y manifester, entraînant ainsi de nouvelles dépressions. Ces dépressions ne trouveront même plus la compensation d'une épargne équivalente qui ferait augmenter les disponibilités, car elle résulte d'une production diminuée, laquelle production à son tour entraîne de nouvelles dépressions acculant ainsi de nouvelles industries au chômage, et ainsi de suite.

Voilà comment une petite dépression initiale, engendrant le chômage peut se répercuter sur toute la production, et de quelle manière peut être provoquée une grande crise de chômage et un marasme industriel, sans que pour autant les besoins ressentis aient diminué, et sans que la capacité de production soit inférieure, bien au contraire. Cela est dû simplement au fait que la production doit se réaliser à partir

¹ Si la diminution de la demande coïncide avec une baisse du coût de la production, cela pourrait ne pas entraîner une diminution de la consommation mais seulement un frein à l'expansion que l'on serait en droit d'attendre par suite d'une baisse des prix.

d'une demande préalable du marché, que la capacité de demande se trouve constamment réprimée par un trop grand désir d'accumulation de l'épargne. Cette épargne étant d'autant plus stérile d'un point de vue social, lorsqu'un emploi productif ne lui est pas donné, qu'elle est lucrative pour son propriétaire.

Le plus grave, c'est que dans le cas présent, la correction ne survient pas automatiquement, comme nous l'avons vu dans le cas précédent ; le chômage, au lieu de pallier le mal, l'aggrave indéfiniment. L'effet de dépression de l'une de ces crises ne peut se résorber que relativement, car le processus inverse se trouve toujours automatiquement réprimé, paralysant ainsi toute expansion de la production. Ainsi, notre état social est celui d'un malade chronique, toujours au bord de graves crises ; le mal se résorbe juste assez pour rendre de nouveau la vie supportable et il revient avec une gravité accrue, attiré par le moindre déséquilibre.

Une mauvaise récolte de céréales suffit, en l'absence de toute autre cause, à entraîner une catastrophe ; en toute logique, cela devrait simplement entraîner que chacun dût limiter quelque peu sa consommation de cet aliment par excellence. Cependant la cherté de cet article de première nécessité diminue la capacité de consommation d'un produit industriel de la grande masse des consommateurs, et il n'en faut pas davantage pour déclencher le point d'allumage qui doit entraîner la déflagration générale. Le mal aigu, c'est la crise, la maladie chronique, c'est le malaise social persistant continuellement ; la misère chronique subsiste partout, malgré tous les progrès de la science et de la domination de l'homme sur les dites choses.

L'amélioration relative, encore est-elle obtenue lentement et péniblement, non par suite des causes spontanées et nécessaires, mais de causes fortuites. Quand la misère devient très grande, il faut pallier les effets du chômage par la charité privée ou publique, par l'emploi d'ouvriers, ne serait-ce qu'au prix d'un parfait gaspillage du travail. On voit que les symptômes aigus parviennent à disparaître par suite des effets de guerre, qui obligent, avec ces dépenses extraordinaires, à collecter la majeure partie des disponibilités en réserve, et à les lancer, sous forme de demandes de vivres et de matériels de guerre, en guérissant ainsi la restriction de la production, au prix de maux plus cruels encore.

Bien qu'à mon point de vue, l'explication de la genèse d'une crise, du malaise social, et des phénomènes les plus caractéristiques de notre régime industriel, se trouve impliquée dans les déductions précédentes, certains aspects des fluctuations économiques, notamment le caractère soudain et brutal de certaines crises, ne

trouveraient pas d'explications pleines et satisfaisantes, si l'on ne tenait compte de la manière dont sont engendrées certaines disponibilités qui n'ont pas leur source dans l'épargne.

IV - LA CRÉATION DES DISPONIBILITÉS

15 - La frappe de monnaie

Lorsque des disponibilités qui ne proviennent pas de l'épargne privée apparaissent sur le marché, il ne fait aucun doute que le fonds disponible se trouve grossi, sans préjudice de la demande. Au contraire, il peut en résulter un accroissement de la demande si, les disponibilités se trouvant en surabondance, une partie en est versée sur le marché des produits de consommation. Suivant l'acception que nous avons utilisée jusqu'à présent, toute disponibilité est monnaie, tandis que toute monnaie n'est pas disponibilité. Lorsqu'il y a création de monnaie nouvelle, comment apparaît-elle sur le marché ? sous forme de revenus ou sous forme de disponibilités ? Les deux cas peuvent se produire et, pour bien les examiner, il faut ne serait-ce que brièvement voir, étudier, comment se crée la monnaie.

Il y a, en premier lieu, la frappe libre, système suivant lequel, la monnaie est frappée à la demande des particuliers, lorsque ceux-ci y voient une spéculation lucrative, c'est-à-dire lorsque le prix du métal baisse sensiblement par rapport à celui de la monnaie frappée. Le négociant qui achète de l'or pour le faire frapper donne au vendeur une disponibilité en échange d'une marchandise qui n'est pas à proprement parler une marchandise, mais il recouvre immédiatement sa disponibilité, à travers la frappe, augmentée d'un profit qui est sa rétribution, en tant que spéculateur. La disponibilité se trouve doublée, elle conserve intégralement son caractère et de plus un nouveau revenu est apparu, sans aucune diminution du fonds des disponibilités.

Un autre système, celui où la circulation formée de monnaie dont la valeur intrinsèque est très inférieure à la valeur nominale, comme c'est le cas pour la monnaie divisionnaire, est celui de la frappe pour le compte de l'État. Celui-ci acquiert les métaux en échange de disponibilités et les récupère aussitôt par la frappe, réalisant ainsi un profit important. Le cas ne diffère du cas précédent que par l'ampleur de ce profit qui, cette fois, est versé dans les coffres du Trésor public, en tant que ressource qui n'est pas tirée, contrairement aux impôts, de la production, ou des revenus des citoyens.

De toute manière, il en résulte une augmentation du fonds des disponibilités qui n'est pas réalisée aux dépens de la demande, comme dans le cas de l'épargne, et un accroissement des moyens monétaires de la demande qui ne diminue en rien la masse des disponibilités. On comprend l'effet bénéfique d'une telle mesure au regard du développement industriel, qu'il permet de réaliser sans difficultés.

Il ne résulterait que des avantages d'une circonstance aussi favorable, si les disponibilités ainsi obtenues étaient employées exclusivement au développement de la production. Cependant, la condition préalable d'incitation à l'industrie, surtout dans les pays où le dynamisme industriel est rare et où le capital est très prudent, c'est une hausse considérable et soutenue des prix, ce qui implique qu'une grande partie de la nouvelle disponibilité soit employée dans la spéculation.

Or, l'accroissement des moyens de paiement, sans une croissance parallèle de la production, signifie fatalement une hausse des prix, laquelle hausse diminue virtuellement le pouvoir d'achat des consommateurs. Ceux-ci se trouvent ainsi obligés de se passer de leurs dépenses les moins impérieuses, de sorte que si la hausse parvient à un niveau tel qu'il impose des privations très dures, il en résulte une vive protestation de la part des travailleurs et des employés, qui exigent une augmentation de leurs revenus fixes par des grèves et des troubles sociaux qui ne sont que les formes violentes du problème toujours latent, ce problème ne se manifestant que lorsque la souffrance et l'inégalité deviennent trop flagrantes.

Ainsi, ce phénomène de la baisse de valeur de la monnaie, qui est un phénomène séculaire, permanent, bien qu'il y ait des interruptions déterminées principalement par les crises, a contribué à provoquer et à maintenir au niveau minimum la restriction des besoins de la grande masse des consommateurs, en empêchant que les revenus nominaux ne croissent au même rythme que la dépréciation monétaire, de sorte que les revenus effectifs, loin d'avoir augmenté, parallèlement à la capacité de production, ont diminué. Or la capacité de demande est l'unique et le véritable stimulant pour l'essor industriel.

Le contraire de la monétisation, la fusion monétaire survient lorsque le prix du métal augmente par rapport à la valeur des pièces frappées, et revient à convertir des disponibilités en marchandise. Il y a des détenteurs de disponibilités qui trouvent plus avantageux de les fondre en vue de les vendre sous forme de métal ou d'articles fabriqués.

Il y a là, destruction d'une disponibilité qui ne sera jamais récupérée par la société.

Cela entraîne la diminution du fonds existant et donne généralement lieu à une redistribution du numéraire, entre la demande et les disponibilités, ce qui diminue d'autant la somme destinée à l'acquisition de la production. Je pense qu'il est inutile d'insister ici sur les effets d'un tel phénomène.

16 - Émission de papier monnaie

La création de monnaie fiduciaire est, de fait, un cas particulier de frappe de monnaie pour le compte de l'État. La différence réside davantage dans la quantité que dans la qualité. Dans ce cas, le coût de la monnaie est infime et, par conséquent, la quasi totalité de sa valeur représente une recette pour les coffres du Trésor, sauf en Espagne où celui qui tire profit de la jouissance de cette somme est la Banque Centrale. Cette recette est transitoire et à rembourser, mais généralement par une valeur plus faible, du fait de la dépréciation que l'augmentation de la masse monétaire fait subir à la monnaie. C'est donc pour l'État un moyen commode, bien que dangereux, de se procurer des moyens de paiement et d'augmenter, de ce fait, directement ou indirectement, la demande. Voyons ses conséquences sur l'économie privée.

L'obstacle sur lequel on bute, d'après ce que nous avons vu (13) lorsque l'on essaie d'accroître la demande aux dépens des disponibilités, c'est que, très vite, ces disponibilités sont si rares que l'on est obligé d'augmenter les taux d'escompte, ce qui a pour effet de freiner l'expansion de la production et de la consommation.

Cependant, étant donné que les disponibilités peuvent être fournies en quantités illimitées, le phénomène inverse ne survient jamais.

Le moyen de fournir indéfiniment des disponibilités, c'est de les créer à partir du néant ; c'est ce que l'on fait avec l'émission de papier-monnaie. Le commerce, l'industrie, la spéculation trouvent, grâce à cela, le moyen d'obtenir à un taux relativement bas des disponibilités pour leurs entreprises, car l'émission permet de faire face facilement à toutes les demandes.

Le fait, déjà rapporté à propos du cas de la frappe de monnaie, se renouvelle, mais dans des proportions plus grandes dans le cas présent, car la frappe a une limite naturelle - la comparaison entre la valeur de la monnaie et celle du métal - alors que l'émission n'a d'autre limite que celle de l'annulation de la valeur de la monnaie, car le coût relatif de l'impression des billets est lui-même susceptible d'être

réduit indéfiniment, en faisant figurer des chiffres de plus en plus grands sur les billets.

On comprend quels sont les effets nocifs du système qui consiste à créer des disponibilités fictives. La production ne peut suivre que de très loin un accroissement aussi rapide de la demande de sorte que la majeure partie du fonds créé retombe sur la spéculation avec, pour résultat, de faire monter les prix, ce qui tend à diminuer la capacité de consommation des classes qui perçoivent des revenus fixes. Il est certain que ce que les agents qui perçoivent des revenus invariables reçoivent en moins, ce sont les commerçants, les industriels et les spéculateurs qui le gagnent. Mais étant donné que la capacité individuelle de consommation est plus limitée, la propension à investir de cette catégorie d'agents constitue une limite encore plus grande à la consommation qui apparaît d'autant plus facilement à l'occasion de recettes extraordinaires, plutôt qu'au détriment des besoins habituels. Ce transfert de capacité de consommation ne favorise pas la demande mais au contraire l'accumulation de disponibilités infructueuses. La demande finit par stagner avec une rapidité que seule modère l'obtention d'une amélioration du revenu de la part des classes ouvrières et des employés. De toutes façons, à la fin du conflit économique, la crise éclate fatalement, entraînée par l'impossibilité de réaliser l'équilibre entre l'offre, la demande et les revenus.

Il existe encore un fait qui peut la précipiter et la rendre encore plus violente : le retrait excessif de papier-monnaie qui crée tout le malaise industriel et financier consécutif à la raréfaction des disponibilités. Cela entraîne immédiatement une dépression des prix, suivie de toutes ses séquelles : chômage, baisse de la demande et marasme industriel.

Il faut signaler que les deux causes opposées : l'expansion et la contraction des disponibilités donnent le même résultat par des chemins différents, à savoir qu'elles constituent un obstacle infranchissable pour l'expansion des besoins des consommateurs et du développement industriel. Si la cause en est un accroissement des disponibilités, l'obstacle est dû à la hausse des prix provoquée par la spéculation qui diminue le pouvoir d'achat des classes les plus nombreuses. Si les disponibilités décroissent, l'obstacle provient de la baisse des prix qui conduit à la faillite des affaires, à la paralysie industrielle, laquelle prive de nombreux agents de la totalité de leurs moyens de subsistance et réduit en tous cas ceux de tout le monde, étant donné que la concurrence de la main-d'œuvre en chômage et l'intérêt des ouvriers de ne pas perdre leur emploi les oblige à se contenter du minimum de rémunération

compatible avec leur subsistance.

Comment ne pas voir dans les conséquences matérielles et morales de ce fait la clé du problème social ?

Il n'y a pas lieu de se demander si une limitation des moyens naturels de production ou de l'efficacité de l'appareil de production est la cause de la misère des nations. En effet, bien avant que ce cas extrême ne se présente, notre régime économique est capable de produire cette efficacité et de l'entretenir au moyen d'une plus grande fécondité de la terre et des progrès techniques les plus puissants.

On s'explique seulement ainsi comment les plus grands gaspillages, les guerres, la paix armée, les corruptions administratives, le parasitisme grandissant des oligarchies, tout ce qu'il y a d'immoral et de pervers ne causent des conséquences aussi ruineuses que l'on pourrait logiquement en attendre ; dans des nations qui semblent être parvenues à la dernière extrémité de leurs possibilités, si l'on en juge par les désordres politiques, le malaise social et la misère de la majorité des individus. On constate au contraire que la crise ne survient jamais, par exemple, pendant les guerres ; les guerres seraient plutôt un palliatif au malaise économique persistant, car elles provoquent une prospérité apparente, tandis que le malaise revient avec plus d'acuité avec la paix, c'est-à-dire au moment où les énergies productives se trouvent délivrées de leur tâche belliciste et peuvent se consacrer à travailler au bien-être des citoyens.

Cela n'est compréhensible que dans l'hypothèse où le malaise social ne provient pas de l'incapacité à produire mais de causes artificielles qui paralysent l'appareil de production, en empêchant l'expansion des besoins et, partant, l'emploi efficace des énergies sociales. En dépit de leurs maux, les gaspillages présentent un avantage : celui de stimuler la production en incitant à la consommation ; de sorte, qu'en dépit de la calamité qu'ils représentent au même titre qu'une guerre, ils apportent un soulagement économique. En revanche, les économies, les progrès scientifiques, qui sont des moyens techniques d'économiser du travail, tout ce qui constitue un véritable progrès économique a souvent un effet opposé, d'où l'origine de la haine des ouvriers vis-à-vis des progrès techniques et de nombreux autres maux.

Tout cela ne démontre-t-il pas que notre régime économique ne cesse d'engendrer des maux plus grands, et peut être, pas moins cruels que la guerre ; le gaspillage, le désordre administratif, en faisant se consumer dans la douleur et dans

la misère les énergies qui, volontiers, souhaiteraient s'employer à produire ce qui est nécessaire pour rendre la vie plus agréable, et que ce sont là les forces réprimées qui trouvent leur défoulement et leur soulagement à colmater les brèches ouvertes par les calamités qui pèsent sur une société, violemment perturbée dans son développement ?

17 - Le crédit privé

Les caractères particulièrement aigus de ces crises ne trouveraient pas une entière explication si l'on ne considérait une dernière source de disponibilités fictives, qui ne constituent plus une monnaie au sens matériel du terme.

On sait que, dans les affaires, le crédit équivaut à des disponibilités, et que le fait de pouvoir acheter à crédit évite à tout négociant de posséder réellement du numéraire. Un crédit ouvert par une banque est une disponibilité qui, bien souvent, notamment dans les nations qui connaissent le plus grand progrès économique, est utilisé sans qu'il y ait disposition effective de monnaie et sans diminuer, par conséquent, les disponibilités effectives de l'entreprise. Il est certain que si l'usage du crédit est limité, l'économie sociale de disponibilités ne sera pas grande, mais dans la mesure où la confiance est répandue, chaque créancier obtient à son tour de ses créanciers un crédit et ceux-ci à leur tour de leurs vendeurs. C'est ainsi que se forme une longue série d'opérations effectuées sans numéraire et qui dans d'autres circonstances aurait requis l'existence de disponibilités réelles.

De telles disponibilités virtuelles ne peuvent être considérées comme identiques aux autres sous tous leurs aspects. Elles ne servent pas, par exemple, à payer des revenus, elles ne sont généralement pas utilisables pour les achats de biens de consommation mais elles n'empêchent pas pour autant les disponibilités réelles libérées d'être utilisées à de telles fins.

Tout cela est très bien dans les périodes de prospérité car cela permet d'assouplir le joug qui contraint, telle une main de fer, la production et le commerce, et les empêche de prendre librement leur essor, mais il y a là un germe des maux les plus terribles, maux qui surviennent sitôt que le crédit connaît une contraction soudaine. En effet, la contraction est fatale, aussi fatale que la crise, ne faisant qu'aggraver celle-ci et lui donner une plus grande violence. Dès les premières difficultés financières dans les affaires, la méfiance surviendra avec la crainte des

engagements non remplis, et avec tout cela l'édifice des disponibilités imaginaires s'écroulera. Les opérations en cours devront être liquidées et, pour la suite, effectuées aux moyens de disponibilités réelles.

L'effet, alors, n'est pas différent de celui d'une quelconque contraction du fonds disponible toutefois, dans le cas présent, l'effet est d'autant plus brutal et plus difficile à contenir que les mobiles de la panique sont plus difficiles à maîtriser.

Il me paraît vain d'insister sur les conséquences de tout cela ; au degré près, elles sont identiques à celles que nous avons déjà examinées. La soif de disponibilités effectives, au moyen desquelles le vide laissé par l'évanouissement des disponibilités fictives pourrait être rempli, arrive alors au paroxysme et l'on s'efforce de les importer et de les attirer par tous moyens. J'ai cité, par ailleurs, le cas de la crise de 1907 aux États Unis où la contraction fut si grave qu'en dépit d'une importation d'or de quelques six cent millions de dollars en provenance d'Europe. Cela eut pour effet d'augmenter de moitié les stocks de métal, la raréfaction des disponibilités fut considérable. On comprend bien que cette soif de disponibilités peut être étanchée, grâce à l'émission de papier-monnaie, dans toute la mesure où la panique n'a pas atteint un degré tel, qu'elle entraîne avec elle la confiance dans ce moyen de paiement.

A défaut de tout cela, le besoin de disponibilités devra être satisfait lentement, au prix d'une épargne attirée et stimulée par un taux d'intérêt élevé, et nous savons que cela se traduit par des phénomènes de paralysie causés par la contraction de la demande.

V - LES SOLUTIONS DU PROBLÈME SOCIAL

18 - Le système communiste

Conformément à notre point de vue déjà exprimé, le problème économique de notre société actuelle n'est pas une question insoluble et fatale ; c'est une chose qui dépend du régime de production établie, qu'il est en notre pouvoir de corriger, et en cela les écoles socialistes auraient raison. Cependant, nos conclusions nous conduisent à un point de vue radicalement différent de ces écoles, quant à la solution opportune.

Les socialistes s'attachent essentiellement à l'inégalité de la répartition. De

notre point de vue, ce n'est pas l'iniquité de la répartition, c'est la rareté de la production qui est à l'origine de la paupérisation sociale, bien que cette inégalité, en tant que phénomène plus perceptible dans la misère, soit à l'origine de la colère des classes prolétariennes.

Ce qui est certain, c'est que la production actuelle répartie plus équitablement, améliorerait assez peu la situation des classes humbles et peut-être l'état général de la société empirerait-il. On produit relativement peu, et ce n'est pas faute de moyens ; la terre est féconde et les outils sont puissants. C'est donc que l'organisation sociale ne stimule pas les énergies productives, bien au contraire, elle les abolit, car en rendant précaire la situation du travailleur et bien souvent opulente celle du parasite, elle encourage l'oisiveté et le parasitisme et incite au vice, activité souvent plus lucrative que le travail.

Les socialistes ne voient pas d'autres moyens d'obtenir une plus grande justice et une meilleure organisation que d'étendre le pouvoir de l'État à l'ordre économique, en socialisant tous les moyens de production et en convertissant les citoyens en fonctionnaires. L'expérience russe - en laissant de côté tous les partis pris et les préjugés - n'incline pas à penser que le salut de l'humanité doive se trouver dans un tel système.

Certains ont tendance à croire que l'échec économique des Soviets est dû aux mauvaises conditions dans lesquelles l'expérience a été entreprise, dans un pays appauvri par la guerre et perturbé par la révolution. Pourtant, la valeur d'un système salubre doit être démontrée, notamment dans les cas difficiles et, si la valeur du système communiste était positive, la renaissance du pays se réaliserait mieux dans ce système que dans un autre système quelconque.

En outre, les raisons sont nombreuses qui font penser que l'échec est fatal, quelles que soient les conditions dans lesquelles l'expérience est tentée. Un système économique est toujours mauvais lorsqu'il sépare de l'ouvrage la récompense de l'ouvrier, conformément à la tendance communiste ; il en résulte, invariablement, une chute de la productivité. C'est là un mal qui existe déjà de fait, dans le régime actuel, car l'ouvrier ne perçoit pas que l'augmentation de sa capacité de production se reflète immédiatement dans l'amélioration de son sort économique ; ce phénomène serait encore plus grand dans le régime communiste. Un communisme rigoureux ne serait possible que dans un état de morale économique qui ne transparait aujourd'hui nulle part, et dont nous ne savons pas s'il existera un jour.

Il semble que la difficulté ait été déjà perçue par le communisme, puisqu'il a imaginé un système compliqué de récompenses et de châtements, pour stimuler l'intérêt dans la production. Mais il n'est pas de récompense plus efficace, ni de châtement plus juste que la récompense et le châtement qui résultent de ce que le fruit obtenu dépende de la fécondité du travail réalisé, de l'intelligence, de l'aptitude et de l'intérêt manifestés par l'ouvrier dans son ouvrage. Quant aux contingences du hasard, le secours mutuel est de nature à les surmonter.

19 - Le collectivisme

Établir une relation entre la récompense et l'effort de production semble être la tendance des écoles collectivistes, moins extrémistes que les communistes. Mais comment ? Dès l'instant où la socialisation des moyens de production accompagne ce système, la fixation des récompenses ne peut être prévue que de façon pragmatique par des règlements spécifiques et confiée à des tribunaux compétents.

Malheureusement, il n'est pas facile de mettre en œuvre les moyens de fixer la rétribution juste et idoine d'une chose aussi complexe que le travail humain, et pour laquelle il faut tenir compte des aspects les plus subtils de la psychologie et de la sociologie pour atteindre l'efficacité sociale requise. Le temps n'est qu'un des facteurs et, si l'on tient seulement compte de lui, on néglige ce qui est le plus important, à savoir la qualité du travail. L'effort physiologique est très difficile à mesurer et n'a pas de rapport avec l'utilité sociale de l'ouvrage. La peine psychologique est encore plus difficile à estimer et est essentiellement variable, en fonction de mille circonstances différentes : c'est une chose purement subjective. La seule chose authentiquement économique, c'est la fixation de la récompense en fonction de la valeur créée.

Cependant, la notion de valeur est ce qu'il y a de plus complexe en économie. Est-il quelqu'un, hormis le consommateur lui-même, qui soit capable de l'évaluer ? Or, il ne s'agit pas que tel ou tel autre consommateur puisse le faire, mais bien l'ensemble des consommateurs qui forment la société. Le concept de valeur est une chose qui naît de l'utilité sociale du produit, évaluée par le besoin relatif ressenti par le public consommateur ; or ceci est si variable et si complexe que, seul le jeu fluctuant de la demande sur le marché est capable de le déterminer. L'estimation de la valeur effectuée sur le marché doit faire l'objet de toutes les critiques, mais tout

autre moyen s'avérerait plus arbitraire et plus capricieux, quelles que soient les garanties dont on l'entoure. De surcroît, cela présentera l'inconvénient de transformer en une question politique une question économique, qui se trouve être le nerf pour ainsi dire, de toute l'économie. Les organismes chargés de cette mission resteraient fatalement soumis à l'influence politique et sociale des différentes corporations, influence qui ne résiderait pas dans le mérite de leur activité productive, mais dans les dangers et les craintes que leur mécontentement pourrait engendrer. On peut déjà observer ce genre de maux dans les interventions économiques de l'État ; les professions ou les métiers qui sont, de par leur condition, moins propices à créer de graves conflits ayant moins de force matérielle, sont frustrés de leur revendication vis-à-vis des plus forts et des mieux organisés, aussi bien lorsqu'il s'agit des corporations ouvrières que des groupements de fonctionnaires. Ajoutons à tout cela les maux qu'engendrent l'intrigue et le favoritisme propres à tout régime politique.

Dans l'ordre économique, un système de régulation automatique sera toujours supérieur à un système de réglementation législative et de sentences arbitraires. On ne peut espérer déformer les voies naturelles par la dialectique, par la corruption, ou par les relations comme il en va des lois humaines ; leur fatalité est beaucoup plus efficace et plus morale que l'artefact le plus compliqué. De ce point de vue, notre régime de libre concurrence présente des avantages indéniables, bien qu'il se trouve quelque peu discrédité par l'opinion de nombreuses gens. Il n'est cependant pas possible d'accepter ce discrédit, sans un jugement critique préalable quant à son origine. Il n'en va pas de même si son échec provient de sa condition elle-même, que s'il provient d'une application substantiellement défectueuse.

20 - Le régime de la liberté et de la propriété

La liberté économique existe aujourd'hui dans la concurrence entre les produits sur le marché intérieur et sert, en temps normal, à fixer les prix des marchandises. Cependant, l'essentiel d'un régime de production libre n'est pas que les prix relatifs des objets se fixent en fonction de leur valeur économique. Ce n'est là qu'un des moyens particuliers d'obtenir quelque chose de plus important, à savoir que les récompenses nées de la production de chacun des agents qui interviennent dans la création de la valeur, soient proportionnelles à la valeur qu'ils créent et au degré de leur contribution par leurs efforts et leurs aptitudes personnelles à la créer. C'est ainsi que l'on excite au maximum et que l'on encourage les énergies productives. Il est certain qu'en plus de cela, il faut qu'il y ait une liberté suffisante pour que ces

énergies puissent toujours trouver l'application la plus efficace, à l'intérieur des moyens dont dispose l'humanité.

En va-t-il réellement ainsi ? L'observation la plus sommaire montre très bien que les revenus du rentier, du fortuné, de l'ouvrier, du ploutocrate, du commerçant, du haut et du bas fonctionnaires ne sont nullement proportionnées à l'utilité sociale de leur participation à la production. Il y a entre elles une inégalité fondamentale, et l'on n'observe aucune tendance vers une plus grande équité. Cela est-il dû à la liberté des contrats elle-même ou, au contraire, à ce que les contrats ne se réalisent pas dans des conditions de pleine liberté et de pleine équité ?

Les socialistes penchent vers la première opinion et ne voient d'autre moyen de réaliser une meilleure équité, que de faire disparaître la propriété privée des moyens de production et de l'échange. Il est certain qu'il existe un élément de la production, la terre, dont le droit de propriété est très difficile à justifier d'un point de vue économique, car ce n'est pas le produit d'un travail humain mais un moyen naturel de travail absolument nécessaire pour que la production puisse se réaliser ; son appropriation privée est donc une restriction formelle à la liberté de production. Mais il n'en va pas de même du capital, c'est le fruit d'un effort privé et le droit à la propriété privée de ce que l'homme est capable de produire me paraît indiscutable.

Je ne crois pas que l'on puisse soutenir, même d'un simple point de vue d'efficacité, que l'État doit être chargé de créer le capital en absorbant les économies des particuliers. Outre le relâchement de la propension à épargner que cela entraînerait, tout ce que nous savons jusqu'à présent, par expérience, sur ce que fait l'État lorsqu'il intervient dans le domaine économique, serait simplement de nature à nous laisser penser que cela entraînerait un véritable désastre. La question de l'organisation de la production et de la création de capitaux sous un régime social des propriétés publiques des produits, voire même des capitaux, me paraît être l'aspect le plus faible de l'argumentation du socialisme.

21 - Les vices du régime actuel et leur correction

Ce qui, de mon point de vue, existe actuellement, c'est une perturbation des fonctions naturelles de l'instrument de production.

Socialement, le capital est un moyen pour aider le travail de l'homme ;

individuellement, on le considère comme le moyen de ne pas travailler et ce, non point parce que l'on prétend vivre aux dépens de ce qui a été précédemment épargné, ce qui serait indiscutablement légitime, mais parce que l'on prétend ne pas travailler, en vivant de façon parasitaire, aux dépens du travail d'autrui et pendant un temps indéfini. C'est de là que naît l'absurdité morale selon laquelle la richesse est recherchée comme une fin en soi. Cela est-il inhérent à la condition du capital dans un régime de libre concurrence ? Rien n'est moins sûr.

Il y a là le germe d'une inégalité incompatible avec la liberté qui doit être équitable avant d'être absolue. Le capital qui, en tant qu'instrument de travail, doit être accessible à tous et qui, en tant que fruit du travail, doit pouvoir être formé par chacun, se transforme en monopole d'une minorité, parce que tout le monde n'est pas placé dans les mêmes conditions pour s'approprier les fruits du travail, phénomène qui, loin d'être consubstantiel à un régime de liberté, est incompatible avec celle-ci. La capacité d'appropriation des produits du travail se trouve limitée chez le travailleur non capitaliste par la tendance de notre économie actuelle à limiter et à réduire les revenus du travail effectif. Le capital ne peut généralement pas être accumulé par ceux qui doivent l'utiliser ; en revanche, ceux qui le possèdent peuvent s'approprier des produits dans la mesure du capital qu'ils possèdent, ce qui théoriquement n'a aucune limite.

Cependant, penser que pour éviter cela, il faut avoir recours à la violence du système de la socialisation du capital est une idée qui ne me paraît pas légitimée, si l'on considère les déductions que nous pouvons tirer de l'étude de la mécanique économique. Pour éviter le mal que nous déplorons, il suffit d'annuler les causes qui, en enfermant la production dans un cercle infranchissable, limitent les revenus du travailleur et rendent inefficace l'effort en vue d'améliorer son sort. La cause principale que nous avons découverte, c'est l'existence d'un fonds variable de disponibilités entretenu par la spéculation, principalement et fondamentalement dans la spéculation sur les terres et sur les actifs productifs de rente.

Il suffirait d'éviter l'action pernicieuse de ce fonds de réserve qui ne remplit aucune fonction socialement bénéfique, afin que la production puisse acquérir son expansion naturelle et que, dans le même temps, disparaisse l'intérêt du capital, en permettant ainsi aux travailleurs d'obtenir le fruit intégral de leur travail, d'un travail qui serait alors bien plus fécond, puisque la disparition de l'intérêt du capital balayerait le principal obstacle à l'application des moyens de production les plus efficaces.

Le moyen le plus radical d'empêcher la spéculation serait de supprimer la propriété privée des actifs productifs de rente. Cependant, cette mesure s'avérerait même inutile, pour autant qu'elle paraîtrait trop violente et irréalisable dans l'immédiat, puisqu'il suffirait d'interdire l'échange de ces biens de rente contre des valeurs réelles. Lorsque les disponibilités n'auraient plus l'occasion de s'employer ou plutôt, de s'échanger, contre des biens productifs de rente, l'intérêt du capital qui naît de cette possibilité disparaîtrait automatiquement. Alors, les disponibilités ne trouvant plus d'emplois lucratifs en seraient réduites à se destiner à la consommation ou à l'investissement, - création d'authentiques capitaux de production, - attirées par un bénéfice qui serait à peine supérieur à la compensation du risque encouru. De telle sorte, le fonds des disponibilités serait réduit au minimum et leur variation s'avérerait inoffensive.

On nous dira qu'il reste encore la possibilité de spéculation sur les marchandises de production courante, mais celle-ci, hormis le cas habituel où elle s'avère indispensable pour la circulation des marchandises destinées au ravitaillement de l'industrie et du consommateur, est plutôt un fait exceptionnel. La spéculation sur les marchandises se produit lorsque, par suite de certaines pratiques financières excessives de la part des gouvernements, ou par suite des incidences mêmes de la fluctuation industrielle propre au régime actuel, des variations brutales du fonds des disponibilités réelles ou fictives se produisent. Cela entraîne des fluctuations des cours de toutes sortes de biens, objets de transactions, à tel point que la spéculation sur les marchandises est plutôt un phénomène induit par l'autre type de spéculation. Cependant, il est toujours souhaitable - et ceci, quelles que soient les circonstances, du point de vue de l'économie la plus rudimentaire - de réduire la spéculation commerciale au minimum indispensable, en faisant en sorte que les produits parviennent aux consommateurs au travers du plus petit nombre possible d'intermédiaires et avec un coût minimum.

Lorsque la production serait libérée de la contrainte de l'inélasticité de la demande, que les fluctuations des disponibilités n'empêcheraient plus la croissance des revenus au même rythme que les progrès de la production, l'industrie se développerait au maximum de ses possibilités. Il est certain que nous n'avons pas aujourd'hui la moindre idée de ces possibilités, car le développement actuel de l'industrie est sans commune mesure avec la capacité réelle de production, capacité potentiellement créée par le progrès.

La première impulsion serait donnée par la grande masse de disponibilités,

aujourd'hui occupées dans la spéculation qui, lorsque cette dernière serait empêchée, se destinerait, soit à l'acquisition de biens de consommation, soit à la création d'industries. Elle viendrait donc grossir la demande, provoquant ainsi une période de progrès industriel intensif. Ce progrès ne se verrait pas entravé, comme aujourd'hui, par le prélèvement d'un intérêt qui détermine la cherté des disponibilités, dans le cas où celles-ci ont la possibilité de s'orienter vers des emplois lucratifs, en dehors du système productif.

Au contraire, la croissance rapide des revenus, à l'occasion d'un accroissement de la productivité. Cet accroissement ne serait plus alors empêché par les phénomènes que nous avons étudiés comme étant inhérents à l'existence d'un fonds spéculatif de disponibilités, faciliterait la formation d'épargnes plus abondantes qu'aujourd'hui, épargnes qui seraient réparties entre tous les véritables producteurs, ces producteurs ne pouvant plus aspirer à une vie de rentier, car il n'y aurait plus d'occasions de les employer sous forme de rente. Il ne resterait plus à ces épargnes qu'à se transformer immédiatement en capitaux véritables, d'autant plus que leurs détenteurs, employant déjà leur travail dans l'industrie, auraient tout avantage à y employer également leurs économies pour rendre leur travail plus productif. C'est alors, que pour la première fois, la fonction sociale du capital serait réconciliée avec sa fonction individuelle.

Les actifs productifs de rente, laissés hors du circuit, mais qui continueraient de produire des rentes en faveur de leurs propriétaires, devraient enfin être rachetés par l'État, les terres notamment, car l'accroissement de la demande, provoqué par l'expansion de la production ferait élever sensiblement les rentes, en absorbant de façon parasitaire une partie importante de la production. Cependant, ce serait prolonger à l'excès la présente étude, dans laquelle je me proposais seulement de mettre en lumière les causes immédiates du malaise social. Ces causes doivent être recherchées dans ce ceinturon vivant avec lequel la spéculation tient l'industrie, tel un serpent dont les contractions spasmodiques sont autant de crises douloureuses de l'organisme collectif, qui consomment en de vains efforts les énergies sociales et stérilisent les meilleurs fruits de la pensée et du génie humain.

Les nations recherchent le moyen d'éluder le mal dont elles souffrent et elles croient le trouver, momentanément, dans des tarifs douaniers, des mutations politiques, des ouvertures de nouveaux marchés, des conquêtes coloniales, qui ne font qu'allumer la haine et la rivalité entre les peuples et entre les hommes, promouvoir des guerres, des grèves, des troubles sociaux, des révolutions politiques

et d'autres cruautés qui sont autant de sources de nouvelles souffrances et des obstacles au progrès moral de l'humanité.

ALICANTE, octobre 1922.

A-223 - "EL INTERES DEL CAPITAL - EL PROBLEMA DE SUS ORIGENES", 1925.
(L'INTÉRÊT DU CAPITAL – LE PROBLÈME DE SES ORIGINES)

A - 2231 – PRÉSENTATION

Après l'ouvrage ambitieux et d'inspiration généraliste, "Société et Bonheur" et après l'article¹ où se peaufine l'analyse économique de l'équilibre et des crises, un phénomène économique devait être privilégié dans l'œuvre de BERNACER : le taux d'intérêt. Il est donc logique qu'un ouvrage spécifique ait été consacré à l'intérêt du capital.

Cet ouvrage confirme le tournant pris par BERNACER, avec l'article de 1922, où l'écriture de l'économiste prime la richesse polyvalente de la pensée de l'auteur. L'analyse économique devient plus élaborée : elle était déjà le principal objet de son précédent ouvrage, elle devient maintenant l'unique matériau du théoricien.

Le langage se précise, les citations sont plus nombreuses. C'est un ouvrage documenté où BERNACER situe sa théorie de l'intérêt par rapport aux théories antécédentes².

A - 2232 - PLAN RÉSUMÉ DE L'OUVRAGE

Livre I - "Critiques"³ ou l'exposé des insuffisances de certaines théories antécédentes - page 11 à 88.

Livre II - "Doctrine" ou la théorie de l'intérêt proposée par BERNACER - page 89 à 144.

Livre III - "Commentaires" ou la réfutation des autres théories antécédentes à la lumière de la théorie de BERNACER - page 145 à 224. Appendices : notes historiques et mathématiques - page 225 à 248.

¹ Voir A-222 : "Une théorie des disponibilités... "

² Ses sources principales sont les œuvres de BOHM-BAWERK, CASSEL, GIDE et RIST, MARSHALL, IRVING FISHER, SOMBART.

³ Les titres laconiques entre guillemets, sont de BERNACER ; nous avons cru devoir les expliciter.

A - 2233 - CONTENU

Dans le livre I, l'auteur situe d'abord le problème que soulève l'intérêt : il n'est pas question, dit-il, de faire un procès en légitimation de l'intérêt. Le problème de l'intérêt se situe exclusivement dans l'ordre économique. Il faut étudier le fait générateur de l'intérêt. Dans les chapitres suivants, BERNACER, fait une analyse critique de certaines théories de l'intérêt la théorie de la productivité du capital, celle de la demande de capital et celle de la rareté du capital. BERNACER semble privilégier dans ses critiques la thèse productiviste, qu'il soumet à une critique nourrie car, semble-t-il, elle repose sur une théorie de la valeur peu conforme à la théorie acceptée par BERNACER en la matière.

Le livre II, est d'abord consacré à une théorie de l'intérêt de TURGOT, car BERNACER a découvert après la publication de son ouvrage en 1916, que la théorie originale qu'il exposait dans "Société et Bonheur" présentait quelque analogie avec celle de TURGOT, qu'il a connu plus tard à travers CASSEL et BOHM-BAWERK. C'est cette antécédence qui fera dire à ROBERTSON que la théorie de l'intérêt de BERNACER est un morceau de néo-physiocratie¹.

BERNACER va donc situer sa théorie par rapport à celle de TURGOT, après avoir réfuté les interprétations que CASSEL et BOHM-BAWERK donnent de la théorie de l'économiste français. La théorie de BERNACER est diptyque² ; elle intègre d'une part, une généralisation de la théorie de TURGOT, et d'autre part, le donné monétaire. Ces deux éléments distincts apparaissent très clairement dans deux chapitres différents de ce livre II³.

Le livre III contient surtout l'analyse des théories de l'intérêt qui paraissent les plus absurdes à BERNACER, à savoir, celles qui sont fondées sur le sacrifice de l'épargne, sur le report des satisfactions futures, sur l'anticipation de la jouissance, sur l'agio, et sur l'hypothèse de l'épargne marginale. Il précise d'ailleurs, à ce propos, sa position critique vis-à-vis de l'épargne.

Ses notes en appendice précisent les éléments analytiques utilisés dans

¹ cf. supra 021

² P.LLAU classe BERNACER parmi les théories synthétiques.

³ Chapitre 3 : "Le marché des rentes" ; Chapitre 4 : "L'intérêt et le crédit bancaire".

l'ouvrage et c'est dans la neuvième note qu'il reprend sa fameuse équation du marché ¹ et la condition d'équilibre général qui en découle :

$$P = D + \Delta E$$

$$R = D + \Delta A$$

d'où la condition d'équilibre :

$$\Delta E = \Delta A$$

Avec : P = production de la période

R = revenu de la période

ΔE = variation des stocks

ΔA = variation du fonds des disponibilités (ou encaisses liquides)

Ceci revient à enlever à l'épargne le rôle de stabilisateur de l'activité économique que lui prêtent les classiques et les keynésiens.

A - 2234 - JUGEMENT SOMMAIRE

Cet ouvrage est le premier ouvrage réellement documenté et dépouillé de l'économiste BERNACER. Dans cet ouvrage, les dons d'analyse économique se confirment, de même que s'affirme l'orientation résolument monétariste de son œuvre.

Quant au thème précisément choisi : le taux d'intérêt, il constitue la clé de voûte de l'édifice capitaliste, régime que BERNACER ne cessera de juger en toute lucidité et de condamner tout au long de son œuvre.

¹cf. A-222 l'article de BERNACER publié en 1922.

A - 224 - LA DOCTRINA FUNCIONAL DEL DINERO – 1945 (LA THÉORIE FONCTIONNELLE DE LA MONNAIE)

A - 2241 - PRÉSENTATION

Cet ouvrage est une synthèse des recherches effectuées par l'auteur sur la monnaie depuis "la théorie des disponibilités", article publié en 1922 jusqu'à celui de 1944 sur "l'équation monétaire du capitalisme". Il marque l'apogée de l'œuvre théorique de BERNACER par la rigueur de l'observation et de la méthode, par la stricte délimitation du champ de l'étude, par la maîtrise des concepts et par la richesse de l'analyse comparative entre la théorie de l'auteur et les théories de certains de ses contemporains.

C'est l'ouvrage d'économie pure par excellence de toute l'œuvre de BERNACER ; il est très élaboré par l'approfondissement de la recherche, par la précision du langage, par l'intégration de la méthode mathématique dans un schéma de théorie dynamique.

A - 2242 - PLAN DE L'OUVRAGE

1° partie - Exposé

- Chapitre 1 - le problème
 - Chapitre 2 - la théorie des disponibilités
 - Chapitre 3 - Monnaie et valeur
 - Chapitre 4 - les composantes du marché
 - Chapitre 5 - Investissement et désinvestissement
 - Chapitre 6 - la monnaie-marchandise
 - Chapitre 7 - la monnaie-signes
 - Chapitre 8 - les échanges extérieurs
 - Chapitre 9 - la dynamique du niveau des prix
 - Chapitre 10 - la méthode continue
- Appendice numérique : exemple d'une série chronologique hypothétique de prix.

2° partie - Discussion

- Chapitre 1 - L'évolution d'une idée
- Chapitre 2 - Les théories anglosaxonnes voisines
- Chapitre 3 - L'économie sans monnaie et la monnaie neutre
- Chapitre 4 - Le quantitativisme
- Chapitre 5 - Le postulat de l'équivalence entre production et revenu
- Chapitre 6 - Le postulat de l'égalité de l'épargne et de l'investissement
- Chapitre 7 - Liquidité et disponibilité
- Chapitre 8 - Le facteur temps
- Chapitre 9 - La limitation de la production
- Chapitre 10 - La qualité de la monnaie
- Chapitre 11 - Les revenus aléatoires
- Chapitre 12 - Le calcul des profits
- Chapitre 13 - La division du temps
- Chapitre 14 - Statique et dynamique

A - 2243 - CONTENU

La première partie est consacrée à l'exposé de ce que l'auteur dénomme la théorie fonctionnelle de la monnaie. Le problème fondamental de la monnaie est celui de sa valeur et plus particulièrement de la mesure de sa valeur. L'étude de cette question est liée à celle des fonctions de la monnaie. En effet, jusque là, la seule théorie élaborée de la monnaie est la théorie quantitative, or cette théorie selon BERNACER a trois défauts : elle est statique, elle n'intègre pas toutes les fonctions de la monnaie, et elle exprime une tautologie puisque les deux termes de l'équation fondamentale sont deux expressions différentes d'une même chose : la demande sur le marché.

BERNACER retient donc, dans sa théorie, le marché comme structure fondamentale de la valeur de la monnaie, la demande globale, le crédit et la thésaurisation comme manifestation des fonctions monétaires et il exprime la valeur de la monnaie en fonction de l'offre et de la demande. Il intègre les facteurs complémentaires tels que la création de monnaie et les échanges extérieurs et vise à exprimer un indice de variation de la valeur de la monnaie qui ne soit pas une tautologie et donc n'ayant pas les prix pour variable (puisque ce ne serait pas une variable indépendante de la valeur de la monnaie).

BERNACER élabore ainsi ce que nous appellerions aujourd'hui un modèle dynamique.

La deuxième partie est consacrée à la discussion analytique et comparative de sa théorie. BERNACER prend pour élément de comparaison les théories de KEYNES, de HAWTREY, de ROBERTSON, de WICKSELL, de FISHER, de PIGOU, de FOSTER et de CATCHINGS, et, sur les différents points de sa propre théorie, il établit des comparaisons qui permettent d'éclairer ses propres concepts et de les situer vis-à-vis des auteurs anglais notamment, puisque ce sont surtout les trois premiers auteurs cités qui servent de point de comparaison. Nous pourrions ainsi, en quelques mots¹ résumer le résultat de ces confrontations : BERNACER a en commun avec ROBERTSON l'analyse dynamique, avec HAWTREY l'intégration des stocks dans le schéma d'équilibre, et avec KEYNES, le rôle du taux d'intérêt. Les deux différences essentielles avec ces auteurs consistent dans le rejet total de la théorie quantitative qui est selon lui, soit erronée, soit stérile selon l'optique, et dans le rôle prédominant qu'il accorde à la thésaurisation.

A - 2244 - JUGEMENT SOMMAIRE

Cet ouvrage classe BERNACER, selon nous, au-dessus de ses contemporains, par la pertinence du modèle, par la rigueur de l'analyse, par le rejet de tout héritage classique, lequel nous paraît cristallisé dans la théorie quantitative énoncée par FISHER. Par sa méthode que J. RUEFF n'hésite pas à qualifier² d'économétrique, BERNACER introduit dans un domaine traditionnellement obnubilé par la théorie quantitative de la monnaie, une méthode véritablement scientifique. Pour notre part, nous apprécions particulièrement l'aspect fonctionnel de l'analyse.

¹ Cf. Notre étude plus approfondie dans le chapitre 21 : "La théorie de la monnaie".

² Cf. Témoignages -02.

A - 225 - UNA ECONOMIA LIBRE SIN CRISIS Y SIN PARO - (1955)
(UNE ÉCONOMIE LIBRE SANS CRISES ET SANS CHOMAGE)

A - 2251 – PRÉSENTATION

On est tenté d'établir un parallèle entre le premier et le dernier ouvrage de théorie économique de BERNACER, entre d'une part, *Société et Bonheur* (1916) et d'autre part, "Une économie libre..." (1955)¹

L'un et l'autre ouvrages ont en commun une vocation généraliste et synthétique qui débouche sur la praxis économique : le premier y aboutit dans le livre IV intitulé "la réforme", le second dans la section IV intitulée "Solutions". Si la finalité et la démarche sont communes, avec une analyse critique du système économique réel, que nous sommes convenus d'appeler capitalisme, aboutissant à un programme de réformes, les deux ouvrages contiennent cependant des éléments de différence.

Il est naturel et logique qu'au terme de 50 années de recherches personnelles, alors que près de 40 ans séparent les deux ouvrages, que deux guerres mondiales, une guerre civile, une dépression de près de dix ans et une phase de prospérité soutenue dans la plupart des pays depuis la deuxième guerre mondiale, qu'après que cinquante ans de progrès universels dans la connaissance du monde économique soient venus s'intercaler entre ces deux ouvrages, le deuxième paraisse très différent du premier.

Le jeune chercheur autodidacte des années 1910 s'est affirmé comme un économiste de grande classe : son langage est plus précis, les concepts plus rigoureux, le domaine de l'étude mieux défini. Les longues pages à dominante historique, sociologique et politique qui "encombraient"² d'un certain point de vue son premier livre, sont presque totalement sacrifiées, pour ne former qu'une partie du dernier chapitre de "Une économie libre..." intitulé : histoire des idées et des institutions. Il n'y a donc plus mélange des genres dans ce dernier livre : c'est un ouvrage d'analyse économique. Ce volume contient une richesse impressionnante d'idées, cependant, elles sont traitées, cette fois, par une méthode, une optique, un

¹ Nous considérons, comme l'auteur le faisait lui-même, que son tout dernier livre sur l'ESPAGNE et les Communautés Européennes ne fait pas partie de son œuvre théorique.

² Elles représentaient au total plus de la moitié en volume de "Société et Bonheur".

langage d'économiste.

Les idées de "Société et Bonheur" se retrouvent en très grande majorité dans les critiques et dans les propositions de solutions de "Une économie libre...". Certaines véhémences du premier livre - ouvrage de jeunesse d'un cœur généreux - sont tempérées dans l'expression employée en 1955 ; l'âge, les événements violents des années trente, l'actualité du régime politique espagnol expliquent certainement ce ton mesuré. Il n'en demeure pas moins que l'essentiel est dit avec une force contenue dans la démonstration et dans l'analyse sinon dans le ton : propriété collective du sol, propriété privée collective¹ des moyens de production, unités de production autogérées, décentralisation, suppression de l'impôt et de la spéculation (Bourse des valeurs en tête) sont des réformes draconiennes de la part d'un libéral authentique ! On se demande comment ce livre a pu être publié en ESPAGNE, à cette époque-là².

¹ "privée" au sens juridique par opposition à "puissance publique", et "collective", car le droit de propriété de l'individu travaillant dans l'entreprise à une base communautaire qui fait que l'exercice du droit de la propriété privé ne peut pas être véritablement individualisé. Cette terminologie est de nous.

² Les tentatives de libéralisation de la presse et de l'édition en ESPAGNE n'ont commencé qu'à partir des années 1960 et ont connu, depuis, des vicissitudes notoires.